



Pour diffusion immédiate

Prix Agir pour l'égalité

Québec, le 20 janvier 2020 — Le Conseil du statut de la femme (CSF) et la Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) annoncent le lancement de la deuxième édition du [prix Agir pour l'égalité](#). Ce prix reconnaît des pratiques exemplaires et innovantes déployées en milieu de travail qui favorisent de manière significative l'égalité entre les femmes et les hommes.

La présidente et chef de la direction de la CCIQ, Julie Bédard, a tenu à souligner que « cette initiative conjointe avec le CSF est née pour mettre en valeur les bonnes pratiques en matière d'égalité et ainsi faire rayonner des entreprises qui travaillent concrètement en ce sens. Cette valeur est primordiale dans les actions que nous posons au quotidien et il devrait en être de même pour l'ensemble des entreprises. »

Pour la présidente du Conseil du statut de la femme, M^e Louise Cordeau, « en reconnaissant les meilleures pratiques égalitaires en entreprise, nous encourageons d'autres organisations à agir et ainsi transformer le monde du travail. »

Les actions des entreprises peuvent prendre plusieurs formes. On peut penser à des mesures favorisant la conciliation travail-famille (incluant les responsabilités parentales et la proche aide), à l'offre de formations qui soutiennent tant le développement professionnel des femmes que des hommes, à l'adoption de politiques contre le harcèlement psychologique et sexuel au travail, ou encore à des stratégies afin de soutenir l'accès des femmes et des hommes à tous les postes au sein de l'entreprise.

Pour soumettre leur candidature, les entreprises intéressées ont jusqu'au 15 mars 2020. Le formulaire d'inscription et les règlements du concours sont disponibles sur le [site internet de la CCIQ](#).

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec

La Chambre de commerce et d'industrie de Québec (CCIQ) regroupe plus de 4 700 membres. Elle sensibilise, mobilise et agit pour favoriser le développement économique de ses membres et de son milieu. Plus important regroupement de gens d'affaires de l'est du Québec, la CCIQ est la voix privilégiée de la communauté d'affaires de Québec et l'interlocuteur principal du milieu économique régional.

À propos du Conseil du statut de la femme

Le Conseil du statut de la femme (CSF) est un organisme gouvernemental de consultations et d'études. Il a pour mission de conseiller le gouvernement du Québec et d'informer la population sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Lieu de tous les féminismes, le CSF souhaite éclairer toutes les voix.

– 30 –

Pour information et renseignements

Elizabeth Perreault
Responsable affaires publiques et relations médias
Conseil du statut de la femme
elizabeth.perreault@csf.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 643-4326 p. 245
Cellulaire : 418 446-2203

Étienne Cummings
Directeur relations publiques et affaires
gouvernementales
Chambre de commerce et d'industrie de Québec
Ecummings@cciquebec.ca
Téléphone : 418 692-2016 / Cellulaire : 418 906-1748